

Direction des Ressources Humaines

[drh@ville-taverny.fr](mailto:drh@ville-taverny.fr)

N/Réf : DRH/FP/CST/PZ/VH/640

Taverny, le 19 mars 2021

**LA VILLE DE TAVERNY RECRUTE  
POUR LA POLICE MUNICIPALE  
DES GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE (H/F)  
CADRE D'EMPLOI DE GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE (CAT C)  
RECRUTEMENT STATUTAIRE**

Au cœur de la vallée de Montmorency, la ville de Taverny compte 27 000 habitants environ. Dynamique et innovante, la ville a pour ambition de construire un projet de territoire performant au service de la population. Dans ce cadre, la municipalité met la sécurité de ses habitants au cœur des préoccupations, ayant pour vocation d'améliorer la qualité de vie sur la commune.

Créée en 2014, la Police Municipale de Taverny est composée de onze agents et ambitionne d'atteindre un effectif à 16.

L'équipe de la Police Municipale a pour objectif de veiller à la sécurité des personnes et des biens, de mettre en œuvre les pouvoirs de police de Madame le Maire et d'exécuter toutes les missions relevant de la compétence de la police municipale prévues par les dispositions de la loi du 15 avril 1999 et du code de la sécurité intérieure.

Le service est constitué d'un responsable de service et d'un adjoint et est composée d'une brigade motocycliste, d'une brigade cynophile et d'une brigade d'agents de surveillance de la voie publique. Pour l'exercice de ses missions, elle est dotée d'un armement de catégorie B.

Afin de renforcer son effectif, Taverny recherche des Gardien(ne)s de Police Municipale pour assurer, sous l'autorité du Responsable, une relation de proximité avec la population et prendre en charge les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

### **Missions**

Au sein d'un service réparti en deux équipes pour couvrir une amplitude de travail plus large, vous prendrez en charge les missions suivantes :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire.
- Garantir une présence de proximité auprès de la population afin de favoriser la prévention et la dissuasion.
- Assurer des patrouilles pédestre, motorisée (VL et moto), VTT.
- Participer à des patrouilles de surveillance.
- Faire appliquer les dispositions légales et règlementaires en matière du code de la route, de la circulation et du stationnement, de la tranquillité publique et des chiens dangereux.
- Veiller à garantir la sécurité publique lors des manifestations publiques et des cérémonies officielles.
- Travailler en partenariat avec la Police Nationale et la brigade de police intercommunale
- Rédiger des rapports et des procès-verbaux.
- Accompagner les missions de prévention pour la réduction des incivilités et de de la délinquance.

Pour l'exercice de vos missions, vous disposerez de véhicules légers (3), motos (2), vélos (3), radar euro laser, éthylotest électronique, GVE...

La police municipale de Taverny est dotée d'un armement de catégorie D et B (BTD, GAIL 75 ML et 300 ML, LBD et HK P30)

Un dispositif de formation continu est également mis en place en interne.

### **Profil**

Titulaire du cadre d'emploi de gardien de police municipale, vous êtes assermenté ou êtes inscrits sur les listes d'emplois réservés. Une formation préalable à l'armement serait vivement appréciée.

Rigoureux, respectueux, volontaire et disponible vous avez le sens du devoir et du service public.

Doté(e) de capacités relationnelles reconnues par vos pairs et votre hiérarchie, vous aimez travailler en équipe et dialoguer avec la population.

En bonne condition physique, vous savez faire preuve de sang-froid, notamment dans des situations conflictuelles, et de maîtrise de vos réactions.

Vous disposez de très bonnes connaissances de la législation et de la réglementation en matière de code pénal, code de la route... A l'aise avec l'outil informatique, vous possédez de bonnes capacités rédactionnelles et d'une aisance verbale. Enfin, vous êtes nécessairement titulaire du permis de conduire.

### **Contraintes liées au poste**

- Semaine de travail à 40h : en semaine, sur planning matin et après-midi, avec amplitude variable en fonction des nécessités de service public, soirée, week-ends et jours fériés.
- Le protocole d'accord sur la réduction du temps de travail pour le service de police municipale ouvre droit à 25 jours de congés, 5 jours supplémentaires et 22 jours de RTT.

### **Rémunération**

- Rémunération statutaire, IAT, prime annuelle, heures supplémentaires le cas échéant.
- Participation employeur aux frais de transport et protection sociale complémentaire santé et prévoyance.

#### **POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT**

Lettre de motivation et C.V à **Madame le Maire**,  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville – 2, place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY CEDEX  
ou à l'adresse mail : [recrutement@ville-taverny.fr](mailto:recrutement@ville-taverny.fr)